

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 13 MAI 2011**

Convoqué par le Maire, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie annexe le vendredi 13 mai deux mille onze à vingt heures trente, sous la présidence de Jacques FEYTE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Jacques FEYTE, Gérard DALLEMAGNE, Jean BEALU, Jocelyne AUZANNEAU, Gilles LE CAM, Laurent FAURE-BRAC, Eric LE FALHER (quitte la séance à 22h15), Robert GUENOT, Magid ALAOUCHICHE, Jean-Jacques ROQUES, Michelle FOUQUE-DUVAL, Frédéric PAIN, Sylvaine DROT et Pascal GEOFFRE.

**ABSENT :** Delphine DEMAZIERE.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Jean BEALU est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'ajouter à l'ordre du jour les dossiers suivants :

- Demande de subvention auprès de la CACP (PPI) pour travaux liaison annexe et mairie.
- Adhésion à un groupement d'achat pour le sel hivernal.
- Entrée de la commune de Maurecourt dans la CACP.

**APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU**

Le compte-rendu du Conseil municipal du 8 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Monsieur le Maire donne la parole à Jocelyne AUZANNEAU qui propose à l'assemblée d'approuver le compte administratif de l'année 2010 ainsi qu'il suit :

**La section de fonctionnement fait ressortir :**

- un total de dépenses de	1 448 051,60 €
- à rapprocher d'un total de recettes de	1 713 037,79 €
- d'où un excédent de fonctionnement de	264 986,19 €

**La section d'investissement fait ressortir :**

- un total de dépenses de	1 076 539,82 €
- à rapprocher d'un total de recettes de	900 054,76 €
- d'où un déficit d'investissement de	- 176 485,06 €

Soit un résultat de l'exercice 2010 de 88 501,13 €.

Après prise en compte des reports de l'exercice 2009, le résultat de clôture 2010 s'établit à 1 650 703,37 €.

Ces chiffres sont en conformité avec ceux du compte de gestion du Receveur.

Le Maire ayant quitté la salle du conseil, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête et vote le compte administratif 2010 qui est conforme au compte de gestion du receveur municipal.

**ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU RECEVEUR**

Monsieur le Maire donne la parole à Jocelyne AUZANNEAU qui donne connaissance du résultat du compte de gestion du budget de l'exercice 2010 établi par le comptable municipal.

Le montant des sommes à recouvrer et les mandats émis étant conformes aux écritures de la comptabilité communale du compte administratif 2010, le Maire ayant quitté la salle du Conseil, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve et vote le compte de gestion pour l'année 2010.

Le Maire devant ensuite le signer et le transmettre en retour au comptable.

**CONTRAT DE PRESTATION AVEC LA FANFARE DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS**

Monsieur le Maire rappelle le contrat de prestation du 2 février 2011 présenté par la musique départementale des sapeurs pompiers du Val d'Oise pour la fête de la Trinité le samedi 18 juin 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat pour une prestation de 1h30 de la musique départementale des sapeurs pompiers du Val d'Oise pour un montant T.T.C. de 1 000 €.

## **CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire informe que l'assureur de la commune, le Cabinet Jean-Michel JOFFLOZ agent général MMA à Pontoise, propose un nouveau devis pour la multirisques des communes se décomposant comme suit :

### **1/ Assurance du patrimoine de la commune**

Monsieur le Maire présente les garanties de la formule n°3 pour une cotisation totale de 6 497,00 € (selon la liste ci-dessous) + en option 169,00 € pour les dommages aux mobiliers urbains et édifices communaux :

- Incendie et risques associés.
- Dégâts des eaux.
- Tempête - grêle - neige.
- Catastrophes naturelles.
- Pertes de recettes.
- Bris de glaces, verres et marbres.
- Vol.
- Actes de vandalisme.
- Bris des machines (sans désignation).
- Accidents d'ordre électrique.
- frais supplémentaires de fonctionnement du matériel informatique.
- Frais de reconstitution des informations.

### **2/ Assurances responsabilité : 1 493,00 €**

Monsieur le Maire propose à l'approbation du conseil municipal la cotisation totale de 8 159,00 € pour l'assurance multirisques de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le devis proposé par MMA et autorise le Maire à le signer.

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT (SIARP)**

Monsieur le Maire donne la parole à Gérard DALLEMAGNE qui fait part d'un courrier du président du SIARP nous informant du projet de modification de ses statuts.

En effet, le SIARP envisage d'accueillir les cinq communes du SIAC-RCM (compétent en matière d'eau potable et d'assainissement) : Ableiges, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémécourt et Montgeroult. Les eaux usées de ces communes transitent déjà depuis de nombreuses années par les réseaux du SIARP avant de rejoindre la station de traitement de Cergy-Neuville.

Le SIARP sollicite notre avis sur l'extension du périmètre d'exercice de ses compétences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'adhésion des communes membres du SIAC-RCM : Ableiges, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémécourt et Montgeroult au SIARP.

## **FACTURATION DU PROGRAMME 2008 POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX FRANCE TELECOM RUE DE CERGY ENTRE LA RUE DES DAGNAUDES ET RUE DES MOULINES**

Monsieur le Maire donne la parole à Jean BEALU qui présente, en régularisation, le dossier de projet pour l'année 2008 pour les travaux d'enfouissement du réseau France Télécom pour la rue de Cergy (entre le chemin des Dagnaudes et la rue des Moulines).

Jean BEALU propose au Conseil Municipal, deux factures mises en paiement par le syndicat intercommunal d'électricité (SIERTECC), maître d'ouvrage des travaux ; l'une d'un montant de 33 135,23 € et l'autre d'un montant de 2 224,50 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le mandatement de ces deux factures.

## **PROLONGATION DE TROIS MOIS DE L'INDEMNITE DE CONSEILLER DELEGUE POUR LA REALISATION DU GUIDE PRATIQUE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 décembre 2010 désignant Frédéric PAIN conseiller délégué pour la réalisation du guide pratique et propose de prolonger cette délégation de 3 mois supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Monsieur le Maire précise que l'indemnité de fonction qui lui serait versée serait du montant de la différence entre le montant maximum de l'enveloppe indemnitaire et le montant effectivement affecté à l'heure actuelle aux maires et aux adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité moins une abstention approuve cette délégation à Frédéric PAIN de 3 mois supplémentaires, du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 septembre 2011.

Monsieur le Maire désigne Pascal GEOFFRE conseiller délégué à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

### TRAVAUX DE PEINTURE A L'ECOLE

Monsieur le Maire donne la parole à Jean BEALU qui propose le devis de l'entreprise MONTI pour des travaux de peinture à l'école, dans les classes de CM1 et CM2, classe numérique et couloir pour un montant de 11 500 € H.T. et 4 725 € H.T. pour la vitrification des sols.

Le Conseil Municipal, à la majorité, moins une abstention accepte cette offre de prix et autorise le Maire à signer le bon de commande correspondant.

### DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CACP POUR TRAVAUX LIAISON ANNEXE ET MAIRIE ET RESTRUCTURATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à demander une subvention auprès de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) dans le cadre du PPI pour les travaux de liaison entre la mairie et la mairie annexe ainsi que les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter le fonds de concours de la CACP pour les travaux de la mairie et dans le cadre du contrat de territoire signé entre la CACP et la commune par délibération du 7 mai 2010.

### GROUPEMENT D'ACHAT AVEC LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE POUR LA FOURNITURE DE SEL HIVERNAL

Monsieur le Maire donne la parole à Gérard DALLEMAGNE qui informe que dans le cadre de la coopération intercommunale la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise propose de mettre en place un groupe de commande pour la fourniture de sel de déneigement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la participation de la commune à ce groupement de commande et autorise le Maire à signer la convention et tous documents subséquents.

### PRINCIPE D'UNE ADHESION DE LA COMMUNE DE MAURECOURT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Monsieur le Maire informe que la commune de Maurecourt a exprimé le souhait d'adhérer à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP).

L'adhésion de la commune de Maurecourt à la CACP devrait être inscrite dans les schémas départementaux de coopération intercommunale du Val d'Oise et des Yvelines.

Cette adhésion pourrait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de :

- 1- Donner son accord sur le principe de l'adhésion de la commune de Maurecourt à la Communauté d'agglomération.
- 2- Demander à la Commission locale d'évaluation des charges transférées d'évaluer les transferts de charges engendrés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les deux propositions ci-dessus.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Cité des Métiers du Patrimoine

Madame Jocelyne AUZANNEAU informe que différents projets s'articulent autour du Centre des Musées Nationaux dont une Cité des Métiers du Patrimoine. La Communauté d'agglomération a mis en concurrence une étude de faisabilité ; le Cabinet est venu présenter son calendrier et son schéma d'études en mairie.

#### Jacques FEYTE :

- informe que le projet de lotissement de l'aménagement des Trembles est en cours et propose une commission d'urbanisme pour l'étude du cahier des charges lundi 23 mai à 19h,

- rappelle :

- ↪ la fête de la Trinité le 18 juin,
- ↪ la réunion du Conseil municipal vendredi 17 juin à 20h30.

#### Jean BEALU :

Informe de l'organisation d'un concours de pétanque samedi 18 juin.

#### Jean-Jacques ROQUES :

Informe qu'un spectacle d'acrobaties aériennes et de trampoline aura lieu dimanche 19 juin place du Pont à 11h30.

#### Gilles LE CAM :

Informe que Madame Denise DUPONT, bénévole à la bibliothèque, quitte Neuville ; elle sera remplacée par Madame Marie-Ange ARMENT.

La séance est levée à 22h30.